

Trucs & Astuces

Pour un succès garanti de Famileo dans votre établissement !



ÉTAPE 1

Présentez aux familles le nouveau service proposé par votre établissement ! Pour cela, envoyez un email général et/ou une publication sur vos réseaux sociaux. Un **modèle d'email et de publication** sont à votre disposition dans la rubrique '**Outils de communication pour les familles**'. N'oubliez pas que Famileo est un projet d'établissement ! Parlez-en à toute votre équipe, il sera alors plus facile de le présenter aux familles et de transmettre les codes familles.



ÉTAPE 2

Une fois les familles informées via un mail général, utilisez la fonction '**envoyez des invitations**' accessible depuis votre espace Famileo, en cliquant sur chaque résident. Vous pourrez ainsi communiquer le code famille de façon plus personnalisée, pour que la famille ait tous les éléments pour s'inscrire : leur code famille et le lien d'inscription !



ÉTAPE 3

Lorsque les familles viennent voir leur proche, profitez-en pour leur parler de Famileo et répondre aux éventuelles questions. Pour ceux qui n'auraient pas reçu l'invitation avec leur code famille, **utilisez les dépliants Famileo et indiquez le code au dos de celui-ci**. Il est important de préciser que Famileo est **un outil gratuit et privé**. Encouragez-les à partager leur code famille aux autres membres de la famille !



ÉTAPE 4

N'hésitez pas à vérifier régulièrement les familles qui ne seraient pas encore inscrites à Famileo. Dans votre rubrique '**Résidents**', cliquez sur '**Familles inscrites?**' afin de filtrer les familles non-inscrites des autres familles.

N'hésitez pas à les relancer pour qu'elles rejoignent l'aventure Famileo ! Si jamais elles ne se sentent pas à l'aise pour s'inscrire, redirigez-les vers nous à contact@famileo.com ou au 02 46 84 02 82.



ÉTAPE 5

La rubrique '**Messages**' vous permet de partager le quotidien de vos résidents aux familles, mettre en avant votre équipe et montrer que vous êtes un véritable lieu de vie. Pensez à utiliser notre application **FamileoPro** afin de partager vos messages en quelques clics. Les familles pourront alors voir vos messages sur leur '**Mur établissement**'. Une fois que les résidents auront reçu leur première gazette, n'hésitez pas à prendre une photo d'eux lors de la remise des gazettes, et à l'envoyer à leur famille via les '**Messages personnels**' !



ÉTAPE 6

Ajoutez un dépliant Famileo en renseignant le code famille au dos, dans le dossier d'inscription des nouveaux résidents. N'hésitez pas à inciter les familles à s'inscrire pour qu'elles participent au projet d'accompagnement de votre résident. La gazette Famileo est un réel outil d'appui pour le bien-être et l'intégration de votre résident.